



BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n°9 du 1er mars 2012

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Études médicales

Diplôme de formation médicale spécialisée et diplôme de formation médicale spécialisée approfondie : modification arrêté du 2-2-2012 (NOR : ESRS1200053A)

Personnels

APAENES

Taux de promotion de grade pour l'année 2012
arrêté du 26-1-2012 - J.O. du 4-2-2012 (NOR : MENH1202121A)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel
arrêté du 30-1-2012 (NOR : ESRR1200054A)

Conseils, comités et commissions

Nominations au comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé
arrêté du 1-2-2012 (NOR : ESRR1200055A)

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie
arrêté du 16-2-2012 (NOR : ESRR1200059A)

Nominations

Bureau des longitudes
arrêté du 30-1-2012 (NOR : ESRH1200060A)

Informations générales

Appel de candidatures

Emplois vacants à l'École pratique des hautes études

avis du 7-2-2012 (NOR : ESRH1200048V)

Vacance de fonctions

Directeur de l'IUFM de l'université Toulouse II
avis du 15-2-2012 (NOR : ESRS1200058V)

Enseignement supérieur et recherche

Études médicales

Diplôme de formation médicale spécialisée et diplôme de formation médicale spécialisée approfondie : modification

NOR : ESRS1200053A

arrêté du 2-2-2012

ESR - DGESIP A

Article 1 - L'arrêté du 3 août 2010 susvisé est ainsi modifié :

I - À l'article 7, après les mots : « commissions interrégionales de coordination » les mots : « et d'évaluation » sont supprimés.

II - Le 2ème alinéa du 1) de l'article 8 est ainsi complété : « Les réfugiés, apatrides et les personnes bénéficiant de la protection subsidiaire peuvent en apporter la preuve par tous moyens. »

Article 2 - La directrice des politiques de mobilité et d'attractivité, la directrice générale de l'offre de soins et le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 2 février 2012

Pour le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes
et par délégation,

La directrice des politiques de mobilité et d'attractivité,
Hélène Duchene

Pour le ministre du travail, de l'emploi et de la santé
et par délégation,

La directrice générale de l'offre de soins,
Annie Podeur

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Personnels

APAENES

Taux de promotion de grade pour l'année 2012

NOR : MENH1202121A

arrêté du 26-1-2012 - J.O. du 4-2-2012

MEN - DGRH C1-1

Vu loi n° 84-16 du 11-1-1984 ; décret n° 2005-1090 du 1-9-2005 ; avis conforme de la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, et du ministre de la fonction publique du 24-1-2012

Article 1 - Le taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum des avancements pouvant être prononcés, au titre de 2012, au grade d'attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, en application du décret du 1er septembre 2005 susvisé, est fixé à 7,5 %.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 26 janvier 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

et par délégation,

Le secrétaire général,

Jean Marimbert

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel

NOR : ESRR1200054A

arrêté du 30-1-2012

ESR - DGRI/SPFCO B2

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 30 janvier 2012, sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel :

En qualité de représentant du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- Christian Philip

En qualité de personnalités qualifiées désignées par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- Gilles Boeuf

- Eudald Carbonell

- Henry de Lumley

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé

NOR : ESRR1200055A

arrêté du 1-2-2012

ESR - DGRI/SPFCO B2

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 1er février 2012, sont nommés membres du comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs :

- Jeanne Fresson, en remplacement d'Annick Fontbonne
- Jean-Louis Serre, en remplacement de Monsieur Joël Ankri

Est nommé président du comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur :

- Jean-Louis Serre, en remplacement de Florence Menegaux.

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR1200059A

arrêté du 16-2-2012

ESR - DGRI C4

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 16 février 2012, Éric Dufour, professeur de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, est nommé délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Auvergne, à compter du 1er mars 2012.

Mouvement du personnel

Nominations

Bureau des longitudes

NOR : ESRH1200060A

arrêté du 30-1-2012

ESR - DGRGH A1-1

Vu décret n° 70-30 du 8-1-1970, notamment article 7

Article 1 - Pierre Baüer, membre titulaire du Bureau des longitudes, est nommé président du Bureau des longitudes pour l'année 2012.

Article 2 - François Barlier, membre titulaire du Bureau des longitudes, est nommé vice-président du Bureau des longitudes pour l'année 2012.

Article 3 - Monsieur Pascal Willis, membre correspondant du Bureau des longitudes, est nommé secrétaire du Bureau des longitudes pour l'année 2012.

Article 4 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 30 janvier 2012

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Informations générales

Appel de candidatures

Emplois vacants à l'École pratique des hautes études

NOR : ESRH1200048V

avis du 7-2-2012

ESR - DGRH A1-1

Les emplois figurant sur la liste ci-dessous sont déclarés vacants.

Les candidatures devront être adressées dans un délai de quatre semaines à compter de la présente publication (le cachet du bureau postal expéditeur faisant foi), au président de l'École pratique des hautes études, 46, rue de Lille 75007 Paris.

Chaque candidature devra être accompagnée d'un exposé des titres et travaux du candidat.

Directeur d'études cumulant

Histoire du dessin : 4079

Bouddhisme japonais : 5191

Religions en Mésio-amérique : 4061

Directeur d'études de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême-Orient

Histoire culturelle de la Chine pré-moderne : 4020

Philologie arabe : 4030

Christianismes orientaux : 5154

Religion, savoir et politique dans l'Europe moderne : 5173

Histoire du taoïsme et des religions chinoises : 5180

Maître de conférences de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême-Orient

Islam contemporain : histoire des doctrines et des courants de pensée : 0244

Études indiennes et centre-asiatiques : 4003

Proche-Orient ancien : 4088

Religions des Indiens sud-américains : sociétés des basses terres : 5195

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'IUFM de l'université Toulouse II

NOR : ESRS1200058V

avis du 15-2-2012

ESR - DGESIP

Les fonctions de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université Toulouse II - Le Mirail sont déclarées vacantes, à partir du 1er septembre 2012.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil d'école. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, devront parvenir, par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception, dans un délai de trois semaines à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au président de l'université Toulouse II - Le Mirail, 5, allée Antonio-Machado 31058 Toulouse cedex 9.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, département de l'architecture et de la qualité des formations de niveau master et doctorat, 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.